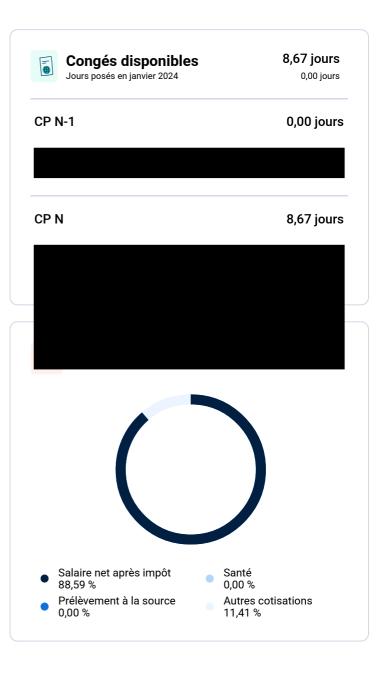
Bonjour Nabil Voici votre bulletin de paie de janvier 2024 Votre salaire avant impôt Prélèvement à la source (0,00 %) 1 173,94 € 0,00 € Votre salaire après impôt Ce montant vous sera transféré le 31/01/2024 Votre montant net social Ce montant sert au calcul de vos aides sociales

Calcul du salaire net	
Rémunération brute Dont 0,00 € de primes	1 325,19 €
Cotisations et contributions salariales	- 0,00 €
Indemnités non soumises Dont notes de frais (10,85 €)	+ -29,15 €
Autres retenues Dont titres restaurant (122,10 €)	- 122,10 €
Prélèvement à la source	- 0,00 €
Net à payer	1 173,94€

Cumuls DEPUIS JANV.	2024
Salaire net imposable	1 325,19 €
Salaire brut	1 325,19 €
Prélèvement à la source	0,00 €
Temps travaillé	126h.



Retrouvez tous les détails de votre fichier en deuxième page de votre bulletin de paie



Vérifiez l'intégrité du bulletin



BULLETIN DE PAIE - EN EUROS

ALEGRIA.TECH 17 RUE DES MARTYRS 75009 PARIS 09

N° SIRET: 89058198600019

- 1486

N°APE: 7022Z

Convention Collective: BUREAUX D'ÉTUDES
TECHNIQUES, CABINETS D'INGÉNIEURSCONSEILS ET SOCIÉTÉS DE CONSEILS (SYNTEC)

Début de période: 01/01/2024 : 31/01/2024 Début de contrat: 01/10/2022 Date d'ancienneté : 01/10/2022 N° de sécurité sociale : 101108002169073

CLASSIFICATION Apprenti CATEGORIE ETAM - 250 - 1.2 EMPLOI NoCode Maker MINIMUM COEFFICIENT 1 325,19 REMUNERATION TOTALE DU MOIS 1 325,19 Salaire de base 1 325.19 151.67 h Durée mensuelle 8.7375 Taux horaire

Détail du salarié

	DÉSIGNATION	BASE	PART SALARIÉ		
			TAUX OU %	MONTANT	PART EMPLOYEUR
Salai	ire de base	151,67	8,7375	1 325,19	
Abse	ence Congés Payés N-1 (2 jours)	2,00		- 115,23	
Inder	mnité Congés Payés N-1 (2 jours)	2,00		115,23	
Abse	ence Congés Payés N (2 jours)	2,00		- 115,23	
Inde	mnité Congés Payés N (2 jours)	2,00		115,23	
Rému	unération brute 1			1 325,19	
Santé Vanté Vanté	urance maladie				92,76
S	Tranche A	1 325,19		0,00	13,65
Acci	dents du travail - Maladies professionnelles	1 325,19			8,75
ည Sécu	ırité sociale plafonnée				113,30
ě	ırité sociale déplafonnée				26,77
Com	plémentaire Tranche 1				79,64
Fami	ille	1 325,19			45,72
Chôr	mage	1 325,19			56,32
Autre	es contributions dues par l'employeur				22,48
EXO	NERATIONS, ECRETEMENT ET ALLEGEMENT DE COTISATIONS				-423,27
TOTA	AL COTISATIONS & CONTRIBUTIONS SALARIALES 4			0,00	
TOTA	AL COTISATIONS & CONTRIBUTIONS PATRONALES				36,12
Rem	boursement de notes de frais			10,85	
Refa	cturation location studio			- 40,00	
Inden	nnités non soumises 2			-29,15	
Autre	es retenues 3				
Titre	s-restaurant	22,00	5,5500	122,10	122,10
	net social				1 325,19
Ne	et à payer avant impôt sur le revenu				1 173,94
Dor	nt évolution de la rémunération liée à la suppression des cotisations	chômage et mala	adie		0,00
Net	t payé en euros (Virement)		0+6	9-8-4-5=	1 173,94
Date	e de paiement				31/01/2024

	CALENDRIER			
UR	01/01/2024 - 31/01/2024			
	JOUR	EVÈNEMENT		
	L 01	jf		
	M 02			
	M 03			
	J 04			
	V 05			
	S 06			
2,76	D 07			
3,65	L 08			
, 8,75	M 09			
	M 10			
3,30	J 11			
6,77	V 12			
9,64	S 13			
5,72	D 14			
6,32	L 15			
2,48	M 16 M 17			
23,27	J 18			
.3,27	V 19			
	S 20			
6,12	D 21			
	L 22			
	M 23			
	M 24			
	J 25			
2,10	V 26			
	S 27			
5,19	D 28			
.94	L 29			
, , , ,	M 30			
0,00	M 31			
3,94		férié		
2024				
2024				

Impôt sur le revenu

Soldes de congés

0. 11 1	01 11
19,00	16,67
19,00	8,00
0,00	8,67

CP N-1

Autres informations

Total versé par l'employeur	1 361,31
Allègement de cotisations employeur	526,63
Net imposable	1 325,19
Temps travaillé ce mois	154 h

Cumuls DEPUIS JANV. 2024

Net imposable	1 325,19
Salaire brut	1 325,19
Prélèvement à la source	0,00
Temps travaillé	126h.

location du studio des mois suivants : Septembre 2023 Décembre 2023 Les jours de congés du 25 décembre 2023 au 31 décembre 2023 sont régularisés sur la période de paie courante car ils n'avaient pas été pris en compte sur vos bulletins passés.



CP N